

AUX MEMBRES DE L'ORDRE

Genève, le 16 avril 2020

Concerne : Assemblée générale ordinaire de l'Ordre des avocats 2020

Chères Consœurs, chers Confrères,

Par courrier du 9 avril 2020, vous avez été informés que notre assemblée générale ordinaire 2020 se tiendrait virtuellement le 21 avril prochain.

Nous vous rappelons que votre bulletin de vote doit être envoyé, **avant le 20 avril 2020 à 17h**, à l'adresse électronique suivante : secretariat@odage.ch.

Nous vous encourageons à exprimer votre suffrage tant il est important que notre Association, particulièrement dans la situation actuelle, démontre sa vigueur et son unité.

S'agissant de votre bulletin de vote, et afin d'en assurer la confidentialité, il a été décidé que seul le Secrétariat Général de l'Ordre aura une connaissance nominale des votes afin de vérifier que chaque membre n'exprime qu'une seule fois son suffrage. Une fois cette vérification faite, les bulletins de vote anonymisés seront adressés aux deux scrutateurs désignés, soit Me Marc HASSBERGER et Me Fabio BURGNER afin qu'ils procèdent au dépouillement.

Les résultats vous seront communiqués le 21 avril 2020 avant 18h00.

Vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à la présente, nous vous adressons, chères Consœurs, chers Confrères, nos meilleurs messages confraternels.

Philippe COTTIER
Vice-Bâtonnier



Lionel HALPÉRIN
Bâtonnier

